



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 8 novembre 2023

Les stationnements inciviques en hausse en Belgique

Les conducteurs belges, pires élèves d'Europe pour le stationnement sur une piste cyclable

Tous les comportements inciviques liés au stationnement sont en augmentation dans notre pays. Ainsi, 1 conducteur belge sur 4 avoue qu'il lui arrive de se garer sur une piste cyclable, ce qui fait de notre pays le pire élève de la classe européenne. 1 conducteur belge sur 8 se gare parfois sur une place réservée aux moins valides. Ces stationnements gênants mettent évidemment en danger les usagers qui ont vraiment besoin de ces emplacements. C'est ce qu'il ressort d'une enquête européenne menée la Fondation Vinci Autoroutes¹ sur les comportements dangereux et inciviques, relayée par l'institut Vias.

L'an dernier, 455.000 conducteurs ont reçu un P-V de la part de la police pour un arrêt ou un stationnement illégitime, soit près de 1250 infractions par jour. Ce nombre concerne uniquement les infractions au code de la route et pas le non-paiement d'un horodateur par exemple. Et d'après les résultats du dernier baromètre de la Fondation Vinci Autoroutes, relayé par l'institut Vias, il n'est pas près de baisser.

Comportements inciviques

Tous les stationnements gênants en hausse

A la question "Lorsque vous conduisez, vous arrive-t-il de vous arrêter ou de stationner sur une piste cyclable", près d'1 conducteur belge sur 4 (24%) répond par l'affirmative. Le conducteur belge est le plus mauvais élève de la classe européenne (moyenne : 18%) et ce comportement a encore augmenté par rapport à l'édition précédente (+3%). Il s'agit d'une infraction du deuxième degré (116 euros) mettant directement en danger les cyclistes.

Autre comportement incivique lié au stationnement: 1 Belge sur 8 (13%) avoue se garer de temps en temps sur un emplacement réservé aux moins valides. L'an dernier, ils étaient 10%. Ces emplacements sont plus larges afin de laisser de la place aux personnes concernées pour sortir de leur véhicule. Le fait d'occuper injustement ces espaces peut les mettre en danger car elles devront alors se garer sur un emplacement "normal". Il s'agit également d'une infraction du deuxième degré.

Lorsque vous conduisez, vous arrive-t-il de faire les choses suivantes (conducteurs belges) ?

	2023	2022
Stationner en double file	26%	22%
Vous arrêter ou stationner sur une piste cyclable	24%	21%
Vous garer sur une place réservée aux véhicules électriques	13%	11%
Vous garer sur une place réservée aux véhicules des personnes à mobilité réduite	13%	10%

¹ « Les Européens et la conduite responsable – Fondation VINCI Autoroutes – 2023 »

Cyclistes : rouler sur le trottoir est le comportement incivique le plus courant

Cette enquête européenne s'est également attardée sur les comportements inciviques des usagers vulnérables. A la question "*Lorsque vous vous déplacez à vélo, vous arrive-t-il de faire les choses suivantes ?*", les 3 comportements qui reviennent le plus souvent sont, dans l'ordre, rouler sur le trottoir (60%), dépasser par la droite un bus ou un camion (55%), mettre pied à terre pour s'expliquer avec un autre conducteur (45%).

Les cyclistes belges sont bons élèves pour ce qui est du respect du feu rouge. 28% disent que cela leur arrive de le brûler contre 37% en moyenne en Europe.

Le Belge n'aime pas la marche à pied

Dans cette enquête, il est également question des moyens qu'utilisent les Belges pour se déplacer dans leur vie quotidienne. Un résultat est pour le moins marquant : seule la moitié des Belges (50%) ont recours à la marche à pied. C'est nettement moins que la moyenne européenne (66%) et c'est même le pourcentage le plus faible de tous les pays européens ! A titre de comparaison, nos voisins néerlandais sont 73% à marcher pour leurs déplacements quotidiens et nos voisins français, 62%.

En revanche, les Belges sont 28% à utiliser le vélo pour leurs déplacements, ce qui est au-dessus de la moyenne européenne (22%). Bien sûr, nous sommes encore loin des Pays-Bas (58%) mais nous sommes loin devant les Français (13%).

Personne de contact:

Benoit GODART, porte-parole institut Vias: 0476/24.67.20



Institut Vias
Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles - T +32 (0)2 244 15 11 - F +32 (0)2 216 43 42
info@vias.be - www.vias.be - BE 0432.570.411